

En soutien à Ritchy Thibault



*L'État opprime et la loi triche ;
L'impôt saigne le malheureux.
Nul devoir ne s'impose au riche,
Le droit du pauvre est un mot creux.*

(L'Internationale, strophe 3)

On sait que l'État – cette hydre à mille têtes d'exécutants que protège une police à ses ordres et désormais fanatisée – n'aime pas les caboches dures. On sait que, quand il frappe préventivement, c'est par peur de leur vengeance. À vrai dire, il a quelques raisons pour. Car l'État qui nous accable depuis dix longues années n'aura reculé devant aucune méthode pour faire taire les dissidences, massacres compris. Les Gilets jaunes sont toujours là pour en témoigner. La preuve : on dit qu'ils reviennent et qu'ils ont rajeuni. Car si la peur peut, un temps, atténuer la force des révoltes, la persistance du pouvoir dans l'arrogance qu'incarne jusqu'à la caricature la Macronie les réveille presque naturellement et sur tous les sujets. À quelques mois de sa fin, dans les ruines que nous laisse ce maudit pouvoir – d'extrême centre d'abord, de droite extrême, désormais, au vu des nombreux rapprochements qu'il a opérés avec le toujours frontiste rassemblement national-fasciste –, la dernière ligne droite est révélatrice des infamies dont il est capable.

L'actuel mouvement de blocage des lycées est massif et puissant. Il est parti pour durer. Le pouvoir a toujours peur de sa jeunesse. Parce qu'elle est jeune, précisément, parce qu'elle est incontrôlable, enthousiaste, spontanée. Parce que, derrière cette jeunesse, il y a leurs familles, leurs profs, le personnel administratif de l'enseignement et tous leurs syndicats. La jeunesse est frondeuse ; elle ne calcule pas son implication dans la lutte. Elle y va carrément, et elle apprend vite. Le Mai 68 lycéen en atteste. Des kilos de livres en attestent. Le problème, c'est que ce pouvoir ne lit pas ; il cogne. Sur tout ce qui bouge dans le sens de la vie bonne et juste. Après s'être inventé des manipulateurs du désordre – LFI pour le coup, mais la bande à Mélenchon en a l'habitude –, elle lâche sa milice sans la moindre consigne de retenue ou de décence. Pourtant,

depuis la mort de Malik Oussékine, il aurait dû comprendre ce que le sinistre Pasqua avait lui-même compris, à savoir qu'une police botoxée à la haine peut à tout moment, au vu des méthodes de maintien du désordre qu'elle applique, semer la mort. Et que la mort d'un adolescent est toujours la preuve ineffaçable d'une infamie majuscule et irréparable.



Ritchy Thibault avait quatorze ans quand il rejoignit le rond-point des Gilets jaunes de Sainte-Foy-La Grande (Gironde). Quatorze ans et une vie de misère, celle qu'endurent les voyageurs, les Roms, les « voleurs de poule », comme il dit, ces assignés parmi les assignés. Il portait en lui, le jeune Ritchy, une sourde colère historique que le magnifique mouvement de pauvres et de sans-droit qu'était l'insurrection jaune avait ravivée. Cette rencontre, cette convergence relevèrent d'une sorte de miracle qui, dans sa tête de gamin intimement révolté, allait patiemment mûrir. Ce qui frappait déjà à l'époque, chez Ritchy, c'est l'extraordinaire don qu'il avait pour improviser des appels au peuple en les nourrissant de citations de Louise Michel ou d'Élisée Reclus, originaire lui-même de Sainte-Foy-La Grande, et dont il était, au sens propre l'élève, puisque l'enseigne de son collège portait son nom. Depuis, Ritchy a fait parler de lui, il a écrit des livres, il a été pour un temps attaché parlementaire d'Ersilia Soudais, députée LFI, avant d'être débarqué de son poste par la direction politique d'un mouvement trop inquiet de son inaliénable liberté d'action, il a été de toutes les manifestations, il est devenu l'orateur d'excellence de la rue, il a bossé ici et là, il a vécu sa vie de jeune révolutionnaire conscient que l'affrontement avec le Capital et les autorités serait sans trêve. Jusqu'à la victoire ou la défaite finale. C'est un jeune homme de culture et de convictions tel que tout pouvoir tolère mal. Ritchy, désormais étudiant à l'EHESS, n'en doute pas.

L'acharnement qui s'abat sur lui depuis des années maintenant est, cela dit, hors normes. Ses nombreuses gardes à vue le placent, sans hésitation, en tête du palmarès de la répression d'État ; les procès qui lui sont intentés par la Macronie de même ; les menaces qu'il reçoit des fascistes et apparentés sont légion. On se demande comment il fait pour ne pas craquer devant un tel dispositif. Il répond qu'il est précisément fait pour cela, raison suffisante pour résister et contre-attaquer. Respect donc, et respect quoi qu'on pense de ses ardeurs, de sa défiance des stratégies de repli ou de mise au vert. Ça, il ne sait pas faire. Il ne sait pas ou il ne veut pas. Malgré les conseils de prudence qu'il reçoit, parfois, de compagnons de la Cause.



Et voilà que Ritchy Thibault, déjà placé sous contrôle judiciaire, se voit interpellé en pleine rue le jeudi 1^{er} octobre, et se retrouve direct en cabane pour être venu apporter, quelques jours auparavant, son soutien à des lycéens en lutte de Saint-Denis (93) et avoir appelé « à l'insurrection ». Ses avocats indiquent, dans un communiqué, que « Ritchy Thibault est le premier militant politique en France depuis des décennies à avoir été placé en détention pour des propos » et précisent que ce « précédent inquiétant illustre la dérive de nos institutions vers un autoritarisme de moins en moins masqué. » On ne saurait mieux dire.

Aux dires du site *Contre-attaque*¹, « lundi 4 octobre 2026, après quatre jours en cellule, Ritchy était jugé en comparution immédiate (...). Lors de cette audience à huis clos, la police ayant expulsé tous les soutiens du jeune homme, les juges ont décidé de le placer en détention provisoire à Fleury. Pire il est placé à l'isolement, encore une mesure d'exception. Mais l'acharnement ne s'arrête pas là : maintenant que la justice tient le militant entre ses griffes, elle le juge en détention pour d'anciennes affaires. Mardi 6 octobre, la justice l'a condamné à 4 mois avec sursis pour avoir harangué Macron au Salon de l'agriculture. Des faits qui remontent à 2024 ». Un appel a été interjeté par sa défense pour que sa détention provisoire soit suspendue. S'il n'est pas retenu, Ritchy attendra jusqu'au 9 décembre, soit deux longs mois derrière les barreaux. Au détriment de ses études et de son gagne-pain. Une authentique abomination !

L'histoire de ce jeune homme de vingt-deux ans est celle d'un acharnement policier et judiciaire : surveillance constante, perquisitions de son domicile, contrôles judiciaires à foison, interdictions de manifester, placements sous contrôle judiciaire et détention provisoire. En l'espace de huit ans, il a subi, à la louche, plus de vingt gardes à vue, six procès lui ont été intenté. Et le voilà en taule !

Dans ce contexte, le soutenir est plus qu'une nécessité, c'est un devoir d'hommes et de femmes libres. Libérez Ritchy !

À CONTRETEMPS

– À contretemps / Marginalia / octobre 2026 –
[<http://acontretemps.org/spip.php?article1199>]



Pour celles et ceux qui veulent lui écrire :
Ritchy Thibault, Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis,
Numéro d'écrou : 500978
7, avenue des Peupliers, 91700 Fleury-Mérogis

AC

¹ <https://contre-attaque.net/2026/10/07/ritchy-thibault-gilet-jaune-voyageur-envoye-en-detention-provisoire-pour-de-simples-mots/>